



Communiqué de presse

Date: 06.08.2020

Sous le coup d'une interdiction de circuler, il transportait un arsenal dans sa voiture

Une patrouille de l'Administration fédérale des douanes (AFD) a appréhendé la semaine dernière un septuagénaire français en possession d'une importante quantité d'armes pour la plupart interdites en Suisse. Du matériel probablement destiné à commettre des larcins a également été découvert. Par ailleurs, cet homme conduisait un véhicule à moteur alors qu'il faisait l'objet d'une interdiction de circuler en Suisse.

Porrentruy (JU) : Le lundi 27 juillet 2020 à 01h40, alors que les collaborateurs de l'AFD se déplaçaient sur la route de Courgenay, ils ont aperçu un véhicule suspect immatriculé en France sur le parking de la patinoire de Porrentruy et dans lequel se trouvait un homme endormi. Le contrôle de l'automobiliste, un Français âgé de 71 ans, a permis d'établir qu'il faisait l'objet d'une interdiction de circuler au moyen d'un véhicule à moteur sur le territoire suisse.

Des recherches plus approfondies ont mis à jour une importante quantité d'armes comprenant notamment la réplique soft air d'un pistolet, un pistolet d'alarme chargé, deux couteaux papillon, trois poings américains dont l'un muni d'un poignard à lames symétriques et une matraque télescopique. Un appareil servant à produire des électrochocs assortis d'un dispositif artisanal, servant probablement à siphonner les réservoirs d'essence, et un pied de biche ont également été découverts dans le véhicule. Interrogé, l'homme a confié utiliser ces armes pour sa propre défense. Quant au matériel servant probablement à commettre des vols, il lui aurait été offert par un chauffeur routier. La personne, les armes, le matériel et le véhicule ont été remis à la Police du canton du Jura.

Légende : Une dizaine d'armes et un spray au poivre se trouvaient dans le véhicule parmi les effets personnels du septuagénaire.

Renseignements :

Julien Neiryneck, porte-parole
058 462 67 43, medien@ezv.admin.ch